

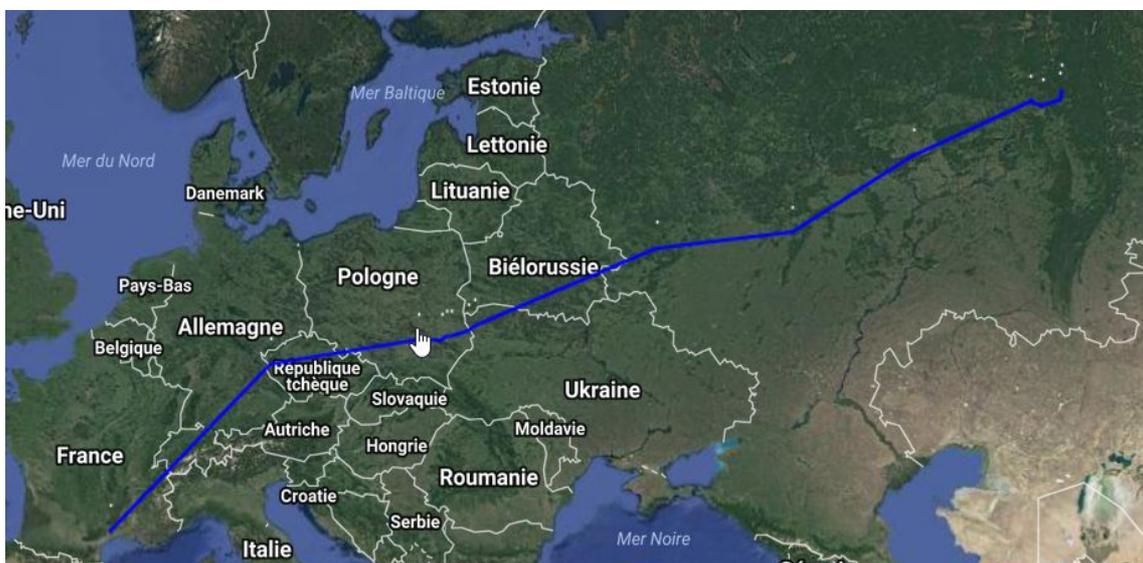
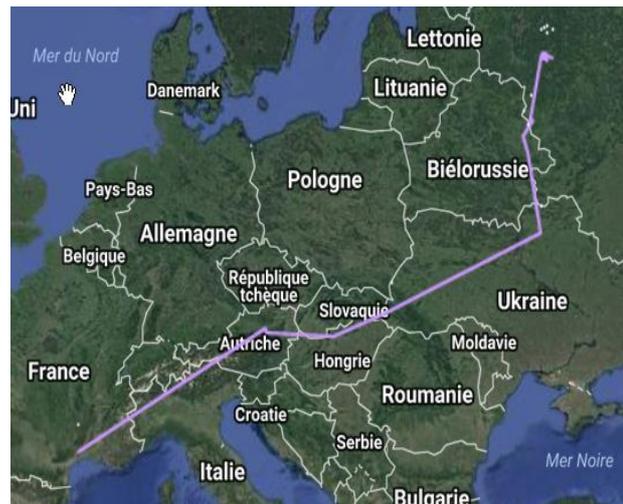
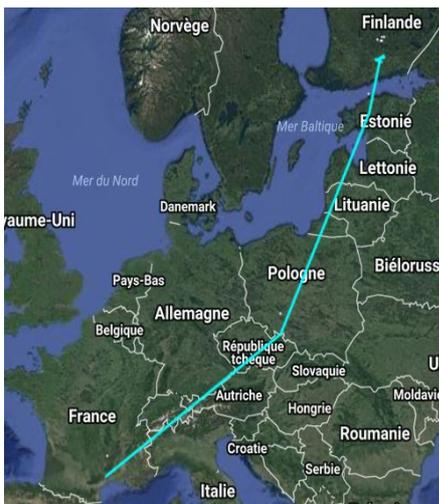
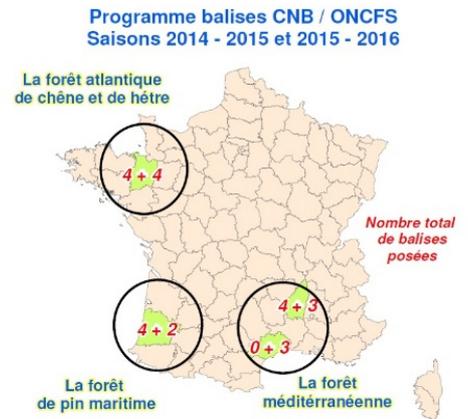


PROGRAMME BALISE ARGOS SUR BECASSE DES BOIS

Depuis la saison 2014/2015 a été mis en place un programme conjoint CNB/ ONCFS de financement et de mise en place de balises Argos sur Bécasse des bois. Cette étude doit permettre de mieux connaître la phénologie de la migration. Au final, les connaissances acquises pourront contribuer à une gestion cynégétique plus pertinente des populations.

Plusieurs oiseaux ont été équipés dans différentes régions de France dont la région méditerranéenne. Pour celle-ci les sites retenus ont été l'Ardèche et l'Hérault (3 balises posées dans la vallée de l'Hérault en mars 2016).

Les oiseaux héraultais sont partis courant mars et ont suivi des routes différentes : une est montée en Finlande, une autre est restée dans la région de Moscou tandis que la troisième est partie vers l'Est en limite de l'Oural.



Compte-tenu de l'expérience acquise avec les bécasses baguées et reprises, de ce qui a pu être observé avec les premières bécasses équipées de balises, il y a de fortes probabilités pour que nos bécasses équipées dans l'Hérault reviennent y passer l'automne et l'hiver prochains. En Ardèche en 2015-2016 les cas de "Liby" et de "Clappas" ont parfaitement illustré ce comportement de fidélité au site d'hivernage.

Evidemment un oiseau équipé peut aussi être prédaté ou prélevé à la chasse sur son trajet retour ou en France...

Nous vous confirmons ici que le prélèvement à la chasse n'est bien sûr pas une infraction.

Cependant, compte-tenu de l'importance de ce suivi scientifique, il est crucial de transmettre cette information!

Si, par hasard, un oiseau était prélevé sur votre commune, pouvez-vous demander au chasseur concerné de nous contacter au plus tôt ? Nous souhaiterions en effet pouvoir examiner la bécasse de façon à voir des points techniques (état de la balise et de son système de fixation, impact de celui-ci sur l'oiseau...) ceci de façon à pouvoir améliorer au mieux les futurs matériels.

De plus ces bécasses équipées de balises sont baguées, en cas de prélèvement de l'une d'elles le numéro de la bague doit être également communiqué.

D'avance merci pour votre collaboration!



Le contact téléphonique est : 06 83 69 88 31 (M Martel) ou 06 83 61 16 45 (P Arnaud).